N°140 mai-juin 2023

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 15 mai 2023 à 20h30**

Bibliothèque

Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Heures d'ouverture

Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h00-11h30

Naissance

LEPRETRE Iris née le **24 février 2023**

La mairie sera fermée exceptionnellement **vendredi 19 mai et samedi 20 mai 2023**

Rédaction et de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com par mail, merci de faire la demande à cette adresse :**

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro (juillet-août) déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le **29 juin**.

Informations municipales et extra-municipales

Projet du lotissement de la Touche : tranche 1

C'est l'**INRAP** qui a été choisie par le Conseil Municipal pour réaliser les fouilles complémentaires obligatoires avant de pouvoir entreprendre la construction du futur lotissement de la Touche.
Le montant total des fouilles s'élève à **312 391€ T.T.C** dont **50 %** revient à la charge de la commune, le reste étant pris en charge par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (**DRAC**).

Les travaux ont commencé le **24 avril** et doivent se terminer avant l'été.

En parallèle, la commune a lancé les appels d'offres pour la viabilisation de la **1ère tranche** dans l'objectif de commencer les travaux au second semestre de l'année.
Elle sera constituée de **15 lots libres**, **4 lots groupés** et **16 logements intermédiaires.**

Les personnes intéressées par une parcelle sont invitées dès à présent à soumettre ou renouveler leur candidature par mail à **urbanisme@stjean-vilaine.fr** ou par courrier auprès de la mairie.
Le prix du **m²** sera déterminé **courant juin** une fois les marchés validés.
La commercialisation du lotissement se fera en **régie** et l'attribution des lots sera décidée par une commission communale.
La commune souhaite privilégier **les primo-accédants** et **les familles** avec enfants pour préparer l'avenir de la commune.

La municipalité continuera à informer les habitants au fur et à mesure de l'avancée du dossier.

Renseignements : 02.99.00.32.55 urbanisme@stjean-vilaine.fr

Dispositif « Argent de poche »

La commune a décidé de renouveler le dispositif « **Argent de poche** » pour l'année 2023.

Ce dispositif permet aux jeunes **de 16 à 17 ans** de participer à des missions sur leur commune et de percevoir en contrepartie une indemnisation de **15 € par mission de 3h00**.

Les missions seront effectuées uniquement cette année sur les **vacances scolaires de Pâques et de la Toussaint.**

Les jeunes intéressés pour effectuer des missions sur les vacances de la Toussaint peuvent déposer dès à présent à la mairie **une lettre de motivation** mentionnant leurs disponibilités ainsi qu'un **CV** ou les adresser par mail **à mairie@stjean-vilaine.fr.**

Nombre de places très limité. Renseignements : 02.99.00.32.55

Nid de frelons asiatiques

Vous avez localisé un nid de frelons asiatiques sur votre propriété ?

Prenez rapidement contact avec la mairie !

Un référent communal se chargera de constater la présence d'un nid et vérifiera également la faisabilité de la destruction : conditions d'accès, absence de ligne électrique, éloignement de plus de 5 m d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau, mise en place d'un périmètre de sécurité.

Le référent signalera ensuite le nid afin qu'un **prestataire agréé** intervienne à votre domicile. Ainsi, **100 % du coût de destruction sera pris en charge**. 50 % par la commune de Saint Jean Sur Vilaine et 50 % par Vitré Communauté (50 %). **Renseignements : 02.99.00.32.55**

CMJ : projets en cours

Suite à la réalisation du projet initié par le CMJ d'installer des distributeurs de déjections canines sur la commune, le Conseil Municipal des jeunes a décidé de poursuivre son travail de sensibilisation de façon humoristique grâce à la **réalisation d'affiches**. Vous pourrez les retrouver sur les réseaux sociaux, le site de la **mairie** et à quelques **endroits stratégiques** de la commune.

Concernant le projet **d'exposition photo** « avant-après » destiné à mettre en valeur la commune et son évolution, il est encore temps de nous faire parvenir vos photos anciennes de la commune.
Contact :
06.32.45.34.65 dlebreton.mairie@gmail.com

Dégradations sur la commune

Incivilités encore et toujours !

Malgré différents rappels, nous sommes désolés de constater des dégradations sur différents sites de la commune.

Les toilettes publiques ont été à nouveau cassées. Plus grave, **des dégradations ont été repérées sur le city stade, des cables ont été coupés ou cassés.**

Sur les structures pour les enfants de 2 à 12 ans, **des vis de fixation pour la sécurité ont été enlevées**, ce qui rend l'utilisation de ces jeux **dangereuse** et met en danger les jeunes utilisateurs. Je pose dès lors une question ! **Doit-on maintenir ces structures ou envisager de les démonter ?**

Repas des Classe 3 : appel à organisateurs

Le repas des classes 3 se déroulera **le samedi 21 octobre 2023**.

Pour que la journée soit parfaite, il est **nécessaire d'avoir au moins un référent par classe d'âge.**

Programme de la journée :

- Photo du groupe de la classe 3
- Repas/dîner à déterminer en fonction du nombre de participants (Le prix sera à déterminer en fonction du choix du traiteur).

Merci de confirmer votre participation avant le 21 septembre 2023.

Vous êtes intéressés, des questions...

Contactez **David LEBRETON 06.32.45.34.65**
classe3.saintjeansurvilaine@gmail.com

ACTUALITÉS

Le Village du réemploi et de la réparation

Le temps d'une journée, **la salle Tréma de Noyal-sur-Vilaine se transforme en un espace dédié au réemploi des objets !** À travers des **ateliers ludiques et gratuits**, venez découvrir comment transformer, réutiliser, réemployer vos objets et surtout produire moins de déchets ! **Un événement familial et participatif à ne pas manquer !**

Profitez de cette seconde édition pour **rencontrer les artisans, professionnels ou encore associations qui viendront partager les bonnes pratiques à travers des animations, des ateliers pratiques (DIY*)**, des expositions ou encore des conférences. **Et pourquoi ne pas venir avec vos objets endommagés pour leur donner une seconde vie** ? Les bénévoles du Repair Café n'attendent que vous pour apprendre ensemble à réparer les petites pannes. Des objets dont vous n'avez plus l'utilité ? Venez faire un tour sur la zone de gratuité pour déposer vos trésors et peut-être y dégoter une petite merveille ! Enfin, parcourez notre maison entièrement aménagée à partir d'objets issus des recycleries locales. Elle viendra prendre place au centre du Village du réemploi. **Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 mai, de 10h à 18h, à la salle Tréma de Noyal-sur-Vilaine !**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Espace réemploi en déchèteries : vos objets ont encore tant à offrir !

Alors que le recyclage valorise les matières qui composent un objet pour en fabriquer un nouveau (ce qui nécessite des ressources en énergie et en eau), le réemploi permet d'éviter de passer par la case « déchet » en favorisant la réutilisation d'un objet pour son usage initial. Il pose ainsi les bases d'un mode de vie plus durable et s'inscrit dans un modèle d'économie circulaire.

En partenariat avec les recycleries locales, le SMICTOM a développé des **espaces de dons en déchèteries**. Chacun peut venir y déposer les objets dont il n'a plus l'usage, à condition qu'ils soient encore en bon état. Ensuite, des **associations locales** (Emmaüs et Partage Entraide Vitréais) récupèrent, trient, **nettoient et parfois même réparent les objets** avant de les revendre à petits prix dans des boutiques solidaires. En donnant vos objets en déchèteries, vous participez donc à la **protection de l'environnement** et **contribuez à l'emploi** de personnes en insertion.

QUE PEUT-ON DÉPOSER DANS LES CAISSONS ?

Mobilier et literie, matériel de jardinage et de bricolage, vaisselle, livres, jouets, CD, décoration, vélos, électroménager, textiles.

Adresse des boutiques :

Emmaüs : 3 Rue Clairefontaine, Vitré

Partage Entraide Vitréais : 4 All. des Perrines, Vitré

Composteurs : Réservez le vôtre dès maintenant !

LE COMPOST, L'ALLIÉ DU JARDINIER

Le composteur est l'outil incontournable pour toute personne souhaitant réduire ses déchets. S'il permet l'élimination de **presque 30% de la poubelle d'ordures** ménagères, il est également l'allié incontestable du jardinier. Le compostage permet d'obtenir un engrais gratuit et naturel, tout en éliminant la quasi-totalité de ses déchets de cuisine et de jardin.

UNE RÉDUCTION AVEC LE SMICTOM

Afin d'encourager la pratique et de permettre à chacun de réduire ses ordures ménagères, **le SMICTOM organise des ventes de composteurs à tarif réduit**.

UN COMPOSTEUR ADAPTÉ AU FOYER

Il existe **3 tailles de composteurs différents**, afin de s'adapter à la taille de votre foyer. Le SMICTOM propose :

Un composteur de 150 litres (20 €), idéal pour une famille de moins de 3 personnes avec peu d'espaces verts.

Un composteur de 300 litres (25 €), idéal pour une famille de 4 personnes avec des espaces verts inférieurs à 300 m².

Un composteur de 600 litres (35 €), idéal pour une famille de plus de 4 personnes et/ou avec une surface extérieure de plus de **300 m² .**

Un bioseau de 10 litres (offert pour l'achat d'un composteur) pour pré stocker ses déchets de cuisine.

Un brass-compost (15 €) pour mélanger et aérer votre compost plus facilement.

Les prochaines distributions auront lieu :

Samedi 1er juillet 2023 à Vitré
Réservation avant le 12 mai

Samedi 23 septembre 2023 à Retiers
- Réservation avant le 11 Août

Mardi 3 octobre 2023 à Châtillon-en-Vendelais
- Réservation avant le 18 Août

Plus d'informations et réservations sur **www.smictom-sudest35.fr, rubrique « démarches en 1 clic »**

EN BREF

Tri et réduction des déchets : Le SMICTOM recherche des foyers témoins

La meilleure parole, c'est la vôtre ! **Le SMICTOM recherche des témoignages** afin de partager les retours des habitants via ses outils de communication (site internet, magazine, réseaux sociaux, etc…). Vous êtes engagés dans la réduction des déchets ? Vous pratiquez le tri, le compostage, le zéro déchet, le réemploi ? Vous avez changé de mode de collecte (bac ou borne) ? **Vous souhaitez partager votre expérience**, vos difficultés, bonnes surprises ou encore vos trucs et astuces auprès des habitants du territoire ? **Contactez le SMICTOM : communication@smictom-sudest35.fr**

Vitré Communauté

Programme saison 2023 de la base de loisirs de la haute Vilaine

Nouveauté ! Cette année, l'équipe de la base de loisirs vous propose tout un programme d'animations à partir du **18 mai** avec notamment un **concert sur le lac, du paddle fitness, des balades contées ou encore un ciné plein-air.** Et comme toujours, plein d'activités sur l'eau et sur terre !

Programme complet : https://www.vitrecommunaute.org

Renseignements: basedeloisirs@vitrecommunaute.org

Tel : 02.99.49.64.64

Samedis découverte : Arts plastiques

L'École d'Arts Plastiques de Vitré Communauté organise en **juin** sur 4 sites des **ateliers gratuits** destinés aux enfants pour découvrir **la sculpture, le dessin et le DAO**. Le matériel est fourni. Inscription **obligatoire** au **02.99.74.68.62** Renseignements : **www.vitrecommunaute.bzh rubrique actualités**

Bibliothèque Municipale

Nouveautés mai-juin 2023

Spectacle « Les champs modernes »

Jeudi 25 mai à 14h00

Dans le cadre du prix « **Facile à lire 2023** » et en écho au livre « **les pieds dans la terre** », la Bibliothèque de Saint Jean sur Vilaine a le plaisir de proposer aux habitants un spectacle sur **l'histoire du remembrement en Bretagne**.

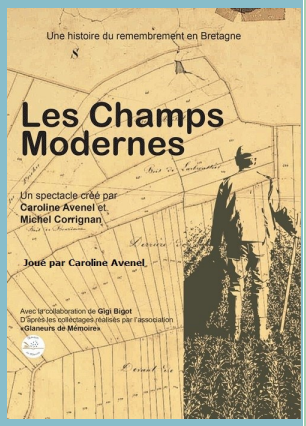

Venez découvrir l'histoire contée par **Caroline Avenel** accompagnée de sa Cithare, un récit qui témoigne de toute l'ambiguïté d'une époque qui a fait brutalement basculer le monde traditionnel des paysans vers celui de l'agriculture moderne.

Gratuit. A partir de 15 ans. Sur inscription.

Places limitées. durée : 1h15

Ancienne cantine près de la bibliothèque

02.99.00.71.83 bibliotheque@stjean-vilaine.fr

En mai et juin, on continue de jouer à la bibliothèque…

Mercredi 31 mai : 16h00 – 17h00

Animation « on lit, on joue ! » ou comment Marion vous embarque dans ses histoires plus ludiques les unes que les autres !

Présentée par **Marion Dain** de l'Arbre Yakafaire.

À partir de 4 ans. Gratuit. Sur Inscription.

Mercredi 07 juin : 14h30-17h30

Venez découvrir le jeu de rôle Shadowdark

Dans **Shadowdark**, votre **groupe d'aventuriers** explorera des ruines mystérieuses, des **cités englouties** ainsi que les profondeurs où rôdent des monstres impitoyables. De fabuleux trésors et des secrets oubliés depuis des siècles vous attendent. Ne laissez pas votre dernière torche s'éteindre sinon, **l'Ombre vous engloutira**…!

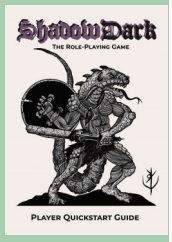

Animation proposée par l'association AVE FORTUNA de Châteaubourg

À partir de 11 ans. Gratuit. Sur inscription.

La parole aux Associations

UNC

Cérémonie anniversaire du 8 mai

La section **UNC, AFN, OPEX** et **Soldats de France** de Saint Jean sur Vilaine vous invite à nous accompagner lors de la **célébration du 8 mai**.

Déroulement de la cérémonie :

-10h15 rassemblement à la Marie pour le départ au monument aux morts.

-Levée des couleurs, dépôt de gerbe, discours
-Nomination des morts pour la France de 1939/1945
-Participation des jeunes avec la pose des étiquettes sur l'arbre du souvenir des morts de la guerre
-Minute de silence suivie de la Marseillaise
-Remerciements

Invitation à la salle annexe des sports pour la remise de décorations suivie du verre de l'amitié (offert par la municipalité).

Le président Émile Lejas

OGEC

Kermesse de l'école

Samedi 13 mai 2023

À partir de 12h00 sur le parking de la salle des sports

Au programme :

-Stands et animations pour tous les âges

-Tirage au sort :
lots à gagner pour petits et grands

-Vente
Sur place : Frites, crêpes et buvette

Sur réservation : Galettes saucisses et pâtisseries

https://www.facebook.com/OgecSainteElisabeth

com.ogec.ecole.saint.jean.35@gmail.com

Club de palets

Concours de palets

Samedi 13 mai

Le club de palet de Saint-Sur-Vilaine organise un concours le **samedi 13 mai 2023** au terrain de sports.

Inscription sur place

-Matin : à partir de **9h30** 1 joueur tarif : **5 euros**

-Après-midi : à partir de **14h30**. 2 joueurs tarif : **10 euros**

Restauration et buvette sur place

Lots de viande et prime suivant inscription.

CSF

Soirée jeux

Vendredi 12 mai 2023

À partir de 20h00

Coupez les écrans et venez partager en famille et /ou entre amis vos jeux de société préférés.

La CSF fournit les grands jeux et les boissons

Soirée gratuite et ouverte à tous

Rendez-vous à l'ancienne cantine située à côté de la bibliothèque

Renseignements :

catherinepleinfosse@gmail.com

Vide garage

Dimanche 21 mai 2023 de 9h00 à 16h00

Braderie chez les habitants dans la Zac de la Huberderie

Parking mairie et salle des sports à proximité

Renseignements : Catherine **Pleinfosse**, 5 allée Emma Herland

06.25.32.22.74 catherinepleinfosse@gmail.com

La parole aux Associations

Yoga

Inscription Yoga 2023-2024

Thérapeute énergétique
Professeur de yoga

Hatha Yoga

Pré-inscription au Hatha Yoga pour la rentrée de septembre 2023-2024 possible dès maintenant !

Nolwenn propose des séances de yoga accessibles aux débutant.e.s, basées sur **des exercices posturaux** (Asanas) et **respiratoires** (Pranayama) qui favorisent le recentrage sur soi, l'éveil de la sensibilité corporelle, le lâcher-prise, le bien-être postural (souplesse, étirements, rééquilibrage musculaire notamment du dos...), la circulation de l'énergie vitale,

Chaque lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h45 à 20h45 à la salle des sports (salle annexe) de St Jean sur Vilaine - hors vacances scolaires.

Si vous êtes intéressé.e.s mais que le jour ne convient pas, prenez contact avec **Nolwenn** qui donne également cours à Marpiré les mercredis et vendredis**. Le tarif annuel est de 150€.**

Yoga Nidra

Le ***"yoga du sommeil"*** est une **relaxation guidée** où vous serez allongé.e. et immobile toute la séance, votre objectif sera de vous laisser porter par la **voix de Nolwenn** qui vous guidera vers un **lâcher prise** en état de semi conscience où le corps est totalement détendu et le mental apaisé.

Un vendredi par mois de 19h00 à 19h45 à la salle des sports (salle annexe) de St Jean sur Vilaine.

Les prochaines séances auront lieu le : **28/04, 02/06 et 23/06 (voir calendrier) https://www.stjean-vilaine.fr/pratique/sports-et-loisirs**

Le tarif est de **15€** par séance (ou **10€** pour les adhérent.e.s de Saint-Jean-sur-Vilaine et Marpiré) à régler sur place.

Ouvert à toutes et tous sans abonnement ni ancienneté

www.yog-energie.fr

contact@yog-energie.fr 07.64.16.35.35

CSF

Le club parent de St Jean/Vilaine

le club parent a vu le jour il y a **15 ans** grâce à **l'association CSF de St Jean**. Il est soutenu par la **CAF35**.

Le club parents vient de finir ses ateliers « **Parents de jeunes enfants 0-6 ans** ». **6 mamans et 1 papa** ont pu se retrouver 1 fois par mois pour **échanger, partager, se soutenir dans leur rôle de parent**. Ils étaient accompagnés par une professionnelle, **éducatrice de jeunes enfants** formée à la communication/relation entre parents et enfants.

Les demandes des parents qui ont participé aux rencontres étaient **d'échanger sur leur rôle de parent,** sur les problèmes du quotidien, de **mieux comprendre les réactions et les étapes de développement** de leurs enfants pour adapter leurs façons de faire et d'être, de **rencontrer d'autres parents qui ont envie de partager leur « état d'esprit », de se donner des outils aussi...** Les **2 prochaines rencontres** seront ouvertes **à tous les parents, grands-parents,** quel que soit l'âge des enfants, ados, jeunes adultes. Nous pourrons ainsi échanger sur vos questionnements.

Nous partagerons également sur les prochains ateliers « **parents d'enfant et d'ado** », organisés par le club parents, qui débuteront à la rentrée de septembre. **Ces 2 rencontres sont gratuites sur inscription.** Nombre de places limité à **10** participants par séance.

Quand : **samedi 13 mai de 9h30 à 11h30**

samedi 3 juin de 14h00 à 16h00

à l'ancienne cantine à côté de la bibliothèque

Contact et inscription : Emmanuelle Ronzetti

02.99.00.78.84 stjean.csf@gmail.com

AEJI

L'opération de vente à emporter de burgers organisée par les coprésidents de l'association avec l'aide des enfants a bien fonctionné cette année. Les burgers étaient confectionnés par la **boucherie Gesbert** et les enfants ont préparé les muffins l'après-midi. Les enfants ont également organisé une tombola et ont confectionné des lots en compléments de ceux récupérés. Le bénéfice de l'opération servira à acheter du matériel pour les enfants.

L'équipe d'animation (**Guillian, Armand, Anne, Lou, Louane, Noé, Marie, Maël et Zoé)** s'est réunie un samedi pour parler du **projet pédagogique** du centre et commencer à préparer l'été.

L'AEJI vous donne RDV le **mercredi 7 juin** à **20H15** à la **salle annexe de la salle des sports de St Jean** pour son **assemblée générale annuelle** et la présentation de l'été 2023.

Ouverture de l'accueil de loisirs cet été :

Du **lundi 10 juillet au vendredi 4 août** à Marpiré

Du **lundi 21 août au vendredi 1 septembre** à St Jean

Inscription de l'été à l'AG.

Renseignements et inscription : **Marie Poirier**, Directrice de l'accueil de loisirs de l'AEJI **06.89.08.39.53 aejicsf@gmail.com**

Extrait de séances du Conseil Municipal du 27 février,14 et 27 mars 2023

Vote du compte administratif 2022 - Budget commune (Cf. délibération 2023-02-15)

Vote du compte administratif 2022 – budget ZAC de la Touche (Cf. délibération 2023-02-16)

Approbation des comptes de gestion 2022 - Budget principal et budgets annexes ZAC de La Touche et ZAC de La Huberderie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2022. **(Cf délibération 2023-02-17)**

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a décidé à 11 voix pour et une abstention d'augmenter les taux de **1%** soit :

-Taxe foncière (non bâti) : **39.66%**
-Taxe foncière (bâti) : **33.71 %**
-Taxe d'habitation : **13.37 %**

Clôture du Budget ZAC de La Huberderie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de clôturer le budget et de reporter l'excédent de fonctionnement d'un montant de **21 629.75 €.**

Vote des subventions des associations communales et extérieures

Après concertation, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'accorder les montants suivants :

Associations communales :

Anciens Combattants : **150 €** - **AEJI** : **5024 €**

Club du sourire : **300 €** - **US Saint Jean** : **6000 €**

Associations extérieures :

Le montant accordé pour cette année est de **22 euros** par adhérent de moins de 18 ans contre **20 euros** les années passées. Une subvention est accordée pour les associations suivantes :

Judo-Club (Châteaubourg) : **132** €
Sarabande (St-Didier) : **110** €
Basket Club (Châteaubourg) : **110** €
Tennis club (Châteaubourg) : **660** €
Hockey club (Chäteaubourg) : **132** €
Ludothèque (Châteaubourg) : **352** €
L'Outil en main (Châteaubourg) : **216** €

Vote de la subvention pour l'Ogec de Saint Jean

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser la subvention 2023 à l'OGEC d'un montant de **5801.66 €**.

Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022

Au vu de l'article **L1612-1 du CGCT** et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022.

Demande de participation financière pour élève inscrit en dispositif ULIS à l'école élémentaire Ste-Jeanne d'Arc de Vitré

le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de la somme de **401 €** à l'école Sainte jeanne d'Arc de Vitré.

Demande de participation financière pour élève de saint Jean Sur Vilaine inscrit à l'école primaire St joseph de Châteaubourg dans le cadre d'un enseignement bilingue (Loi Molac)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de la somme de **401 €** à l'école Saint Joseph de Châteaubourg conformément à la loi Molac.

Acquisition des parcelles B n° 475 « Le pâtis » et A n°581 « La touche »

Suite à la démolition d'ouvrages appartenant au Syndicat intercommunal des Eaux de Châteaubourg et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de faire l'acquisition de ces parcelles pour un euro symbolique et frais de notaire à la charge du Syndicat et autorise le Maire à signer tous les documents.

Devis pour achat d'un distributeur de sacs pour déjections canines

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise **DMC Direct** pour un montant de **285.05 € H.T (342.06 € T.T.C).**

Devis pour bornage du lotissement de la Touche -1ère tranche

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis du **cabinet Legendre** d'un montant de **6400 € H.T (7680 € T.T.C) .**

Régénération du terrain de football

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le devis d'un montant de **2926 € H.T.**

Relais petit enfance-Avenant n°1 de la convention n°2 modifiant l'article 4.4

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°1 de la convention de partenariat n°2 avec le RPE concernant la revalorisation du temps de coordination **(Cf : Délibération 2023-02-24)**

Salle Polyvalente - choix des cabinets d'études pour diagnostic thermique de sécurité incendie

Après avoir étudié les différents devis, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les **bureaux d'études ECIE** de Fougères pour le diagnostique thermique pour un montant de **4680** € T.T.C et **Alpes Contrôles** de la Mézière pour un montant de **960 €** T.T.C.

Devis pour travaux d'élagage

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise **Bretagne paysage élagage** pour un montant de **200 € H.T** (240 € T.T.C) pour l'élagage du chêne situé au lieu-dit jardin du Tertre.

Choix de l'entreprise pour les fouilles archéologiques pour le futur lotissement de La Touche suite à l'appel d'offres

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise **INRAP** pour un montant de **260 326.09 € H.T (312 391.31€ T.T.C)**

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :

ZA la Morandière, cadastré section **A n°1953** d'une superficie totale de **1207** m^2.
3, les Morandières cadastré section **B n°372** d'une superficie totale de **500** m^2.